

TEC544 - Comptabilité et audit S2

Présentation

Prérequis

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est à dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1: UE 532, UE533, UE 535 et UE 536.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 218. Aucune autre passerelle n'est possible.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier de candidature à constituer en ligne depuis notre site internet : intec.cnam.fr (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Les dossiers peuvent être déposés à partir de février 2022.

Objectifs pédagogiques

Exprimer et justifier une opinion sur les comptes analysés en cernant les contours de l'entité.

Développer une réflexion sur la valeur à partir de la théorie économique et la transposer dans le domaine comptable.

Faire le lien entre le diagnostic financier, l'ingénierie financière, les contraintes économiques et juridiques et l'équilibre du pouvoir.

Analyser et représenter les conséquences comptables de l'agrégation financière de plusieurs entités.

Comprendre l'incidence comptable de la définition d'une entité et de son périmètre (le périmètre doit-il être défini selon des critères juridiques - droit de propriété - ou de contrôle ?).

Montrer le caractère spécifique de l'audit en tant qu'instrument de légitimation financière (crédibilité, sincérité, régularité, transparence).

Montrer le rôle et l'importance du contrôle interne dans le fonctionnement d'une organisation.

Illustrer, en prenant l'exemple des missions d'audit, les mécanismes de légitimation de l'information financière et leur rôle dans la construction de la confiance nécessaire au fonctionnement des marchés.

Programme

Contenu

- Partie 1. Opérations de restructuration

Partie 2. Normes internationales

Partie 3. Comptes de groupe

Titre 1. Principes de consolidation

Titre 2. Processus d'élaboration des comptes de groupe

Titre 3. Documents de synthèse des groupes

Partie 4. Audit

Titre 1. Typologies des missions et organisation de la profession

Titre 2. Principes fondamentaux de comportement des CAC et des EC

Titre 3 : La démarche générale d'audit

Modalités de validation

- Projet(s)

Description des modalités de validation

- Trois examens finaux par année universitaire (une session normale d'examen par semestre en janvier et juin et une session de rattrapage en septembre).

Mis à jour le 01-04-2022



Code : TEC544

Unité d'enseignement de type cours

12 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

40 rue des jeûneurs

75002 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

- Epreuve écrite d'une durée de 4 heures.
- Coefficient : 1,5.
- L'UE TEC544 est validée si la note obtenue à chaque examen semestriel est au moins égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.
- L'UE TEC544 fait partie d'un bloc d'enseignement qui regroupe les 4 UE composant l'année M2 du master CCA.
- L'année M2 est validée à condition d'avoir obtenu à chaque examen semestriel de chaque UE une note au moins égale à 10/20.